Avry-devant-Pont, le 10 novembre 2025

Installation de sapins et de frayères artificielles dans le lac de la Gruyère Année 2025

Installation des sapins

Comme l'année dernière, nous avons fait appel aux frères Eric et François Jaquet de Grandvillard pour rhabiller les bouquets de sapins installés en 2023, ainsi que les grands sapins de 10 à 14 m ancrés au Pavillon en 2021.

Le 27 avril 2025, avec 28 sapins bien fournis de 6 à 8 m nous avons pu compléter 6 bouquets d'arbres à En Trémaules et 2 autres au Pavillon sur les grands sapins installés par la corporation forestière du Gibloux en 2021.

En Trémaules, rhabillage des bouquets de 2023

Le Pavillon, rhabillage des grands sapins fixés par la corporation forestière en 2021

Les sapins ont été installés sur les structures déjà en place. Le niveau du lac se trouvait à 667.33 msm. Ils ont été immergés au bout d'une vingtaine de jours et sont restés parfaitement en place. Nous n'avons reçu aucune remarque à ce sujet.

Nous avons filmé les sapins immergés à plusieurs reprises et, comme l'année dernière, nous avons relevé la présence de nombreuses perches et autres petits poissons.

Immersion des frayères artificielles

Pour installer les frayères, nous avons appliqué le même procédé, celui-ci ayant fait ses preuves les années précédentes. Les emplacements ont tous été signalés par des panneaux didactiques sur la rive et des bouées interdisant la pêche au large ont été installées à la fin mai.

Le 8 mars 2025, nous avons installé les frayères flottantes, soit :

- 7 dans le périmètre du radeau à sternes
- 14 dans le bras de la Serbache, côté presque-île.

Le niveau du lac était de 667.32 msm et la température de 9°.

Le 12 avril 2025**,** 79 frayères plongeantes pour sandres ont été immergées, soit :

- 8 au lieu-dit En Trémaule à Gumefens, entre les bouquets d'arbres immergés
- 10 vers l'embouchure du ruisseau de Malessert, hauteur camping du Lac à Gumefens
- 8 vers la route du Villard à Vuippens (endroit communément appelé « Tête de chien »)
- 25 au lieu-dit Le Tronc sur la commune d'Hauteville (en face du camping)
- 16 à proximité du rocher à Pont-la-Ville
- 12 au Pavillon.

Le niveau du lac était de 665.47 msm et la température de l'eau à 12°. Les bouées « Pêche interdite » ont été mises en place sur chaque site le 31 mai 2025. Nous avons reçu beaucoup moins de remarques négatives de la part des pêcheurs.

Suivi et ajustement de la profondeur

Les frayères flottantes ont été contrôlées tous les 3 jours. Cette année, nous avons constaté que certaines avaient tendance à se coucher sur le flanc. Nous avons pu identifier le problème. Avec le dépôt d'algues, d'organismes et de sédiment encroûtant, les frayères deviennent plus lourdes et les petites bouées peinent à les retenir à l'horizontal. Les tubes rectangulaires formant le châssis se remplissent également de saleté.

Une semaine après la mise à l'eau des frayères flottantes, le lac a régulièrement baissé pour atteindre un niveau de 664.60 msm le 5 avril 2025, soit 2,7 m plus bas. C'est pourquoi, les frayères ont dû être régulièrement retirées au large. La température de l'eau avait chuté à 5° avant de remonter à 10 °.

Le lac a entamé sa remontée à partir du 8 avril 2025 (2024 : 10 mai).

Quant aux frayères plongeantes, elles ont été retirées vers la rive tous les 8 à 10 jours afin qu'elles reposent toujours à une profondeur de 2 à 6 m.

Colmatage et nettoyage

Comme les années précédentes, nous n'avons pas réalisé de nettoyage systématique des frayères, mais nous les avons simplement débarrassées du limon lors des opérations d'ajustement. Le colmatage ne gêne pas outre mesure les reproducteurs.

La présence des brèmes en période de fraie complique le nettoyage final, en raison du mucus qu'elles sécrètent. C'est pour cette raison que nous avons retiré les frayères flottantes le 31 mai 2025. Le lac avait atteint le niveau de 673.44 msm et les poissons trouvaient suffisamment de support en surface pour déposer leurs œufs.

Actes malveillants

Au lieudit En Trémaule, 8 frayères pleines d'œufs ont été retirées sur la berge. Ces actes de vandalisme ont été commis entre le 29 et le 30 mai 2025, probablement par de jeunes fêtards. Les frayères ont été remises à l'eau l'après-midi du 30 mai et le 1er juin, toutes étaient à nouveau occupées par des sandres. Il s'agit d'un excellent site de reproduction et c'est pourquoi, nous continuons à y installer les frayères malgré les actes malveillants.

Cette année, la présence régulière des gardes-faunes a dissuadé les pêcheurs peu scrupuleux de lancer leur ligne sur les frayères. Aucun cas ne m'a été signalé. C'est probablement pour la même raison qu'aucune ligne n'a été coupée.

Les frais

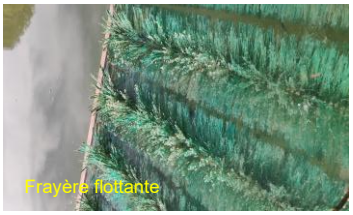

Les premiers œufs ont été observés le 26 mars 2025 (2024 : 9 avril) sur les frayères flottantes installées dans le bras de la Serbache. Il s'agissait de très petits œufs. Toujours sur le même site, nous avons aperçu des alevins avec poche vitelline le 8 avril alors que la température de l'eau était de 12°.

Les premiers œufs sur les frayères plongeantes ont été filmés le 18 avril 2025 (2024 : 25 avril) alors que la température de l'eau était à 12° à une profondeur de 5 m. De nombreux sandres ont frayé au-delà de la mi-juin. Quelques frayères retirées le 21 juin 2025, contenaient encore des œufs de sandre.

Caméra sous-marine

La société La Montagnettaz a fait l'acquisition d'une 2e caméra CanFish Chasing. Toutes les frayères plongeantes ont été régulièrement filmées à un intervalle correspondant aux éclosions. Nous avons ainsi pu déterminer que toutes les frayères plongeantes ont été occupées au moins à 4 reprises. De belles vidéos ont pu être réalisées.

Quelques images extraites des films :

Taux d'occupation

Nous avons pu relever d'intéressantes données comme la profondeur, la température de l'eau sur le fond, le nombre de pontes, la quantité d'œufs, l'éclosion, etc...

Voici la statistique du taux d'occupation :

Lieu	Nombre frayères	Nombre contrôles	Occupation
En Trémaule	8	31	94%
Camping	10	53	62%
Tête de chien (Le Villard)	8	40	78%
Le Tronc (Hauteville)	25	138	70%
Pont-la-Ville	16	65	52%
Pavillon	12	38	89%

Il est intéressant de constater qu'à En Trémaule, le taux d'occupation des frayères au large, soit à 30 m de la rive et à une profondeur moyenne de 4 m, était de 100%.

Retrait des frayères

Les frayères flottantes ont été retirées le 31.05.2025. Le niveau du lac était à 673.44 msm et l'eau à une température de 18° (2024 : 671.40 msm et 16°).

Les frayères plongeantes et les bouées ont été rangées le 21 juin 2025 alors que l'eau était à 20° et le niveau à 674.37 msm (2024 : 674 msm et 19°).

Enseignements 2025

Tout comme en 2024, la fraie 2025 a été excellente pour les frayères plongeantes. La méthodologie de travail commence à être bien rôdée. Bien que nous ayons fait l'acquisition de 24 frayères plongeantes supplémentaires, nous n'avons pas dû consacrer beaucoup plus d'heures pour leur installation et leur suivi.

Les emplacements choisis cette année nous donnent satisfaction. Dans le bras de la Serbache, côté presque-île, les frayères flottantes sont à l'abri des grosses vagues. Pour éviter qu'elles se place sur le chant, nous avons commandé de plus grosses bouées pour la prochaine saison. En surface, il est très difficile de filmer les reproducteurs qui prennent immédiatement la fuite à notre approche. Nous pouvons uniquement mesurer leur efficacité à la présence des œufs.

Nous pensons qu'il est judicieux de rhabiller tous les 2 ans les sapins immergés qui ont perdu leurs aiguilles et une grande partie de leurs petites branches. Les alevins et les juvéniles s'y cachent pour se protéger des prédateurs.

En 2025, 33 hommes des sociétés de pêche de la Basse-Gruyère et de la Montagnettaz ont investi ensemble environ 470 heures de travail pour la préparation et la réparation du matériel, l'installation, le suivi, le contrôle vidéo, le nettoyage et le rangement des frayères. Nous avons effectué 144 heures de déplacement en bateau. 45 heures ont été investies par 2 hommes pour filmer les frayères.

Grâce aux magnifiques prises de vues sous-marines, nous avons pu réaliser un film d'une trentaine de minutes démontrant notre engagement pour le soutien à la reproduction naturelle de nos poissons lacustres. Lors de la journée suisse du poisson du 30 août 2025, la vidéo a été présentée à 3 reprises au public qui a montré un vif intérêt. Les visiteurs étaient ravis d'observer de nombreux sandres en train de se reproduire sur les frayères artificielles et d'apercevoir des brochets, des perches et autres cyprinidés évoluer dans les eaux du lac de la Gruyère.

Motivée, toute l'équipe « Lucioperca » se réjouit de reconduire l'opération l'année prochaine.

Société de pêche de la Basse Gruyère

Marius Rime, président

Annexe :

- Document « 2025 Emplacements des frayères avec lieux-dits»